

Communiqué de presse

BRP RAPPORTE SES RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE ET DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2014

Faits saillants

- Revenus records de 3 194,1 millions de dollars pour l'AF14, une hausse de 10 % comparativement à l'AF13.
- Résultat net de 59,7 millions de dollars pour l'AF14, soit un bénéfice par action de base de 0,53 \$.
- Résultat net normalisé^[1] de 168,3 millions de dollars pour l'AF14, une hausse de 21,6 millions ou 15 % comparativement à l'AF13, soit un bénéfice normalisé par action de base^[1] de 1,50 \$
- Lancement réussi de nouveaux produits dont la motomarine Sea-Doo Spark, et des prix prestigieux pour la gamme de produits BRP.

Valcourt, Québec, le 28 mars 2014 — BRP Inc. (TSX:DOO) a publié aujourd'hui ses résultats financiers pour le trimestre et l'année financière terminés le 31 janvier 2014. Notez qu'à moins d'indication contraire, toutes les données sont en dollars canadiens. Les résultats financiers complets sont disponibles au www.sedar.com.

« Je suis satisfait de nos résultats pour cette première année en tant que société cotée en bourse, commente José Boisjoli, président et chef de la direction. L'excellent travail de nos employés a porté fruit. Les revenus et le résultat net normalisé de l'année financière 2014 ont augmenté de 10 et de 15 pour cent respectivement. De plus, c'est la première fois que les ventes de nos produits toutes saisons dépassent les produits saisonniers : la preuve du succès de notre stratégie de croissance dans ces catégories et de l'expansion de notre réseau de concessionnaires. »

Au sujet des perspectives pour l'année financière 2015, M. Boisjoli a ajouté : « Nous sortons d'un hiver exceptionnel pour la motoneige et les inventaires de nos concessionnaires n'ont jamais été aussi bas. Cette situation a causé des ruptures de stock chez certains concessionnaires, mais elle augure bien pour la prochaine période de vente en gros qui commencera à mi-année. L'hiver le plus froid en 30 ans en Amérique du Nord, associé avec l'incertitude géopolitique en Russie, auront un impact sur les livraisons de produits en début d'année mais je suis confiant qu'avec notre solide portefeuille de produits, notre diversité géographique et les nouveautés à venir, nous continuerons d'enregistrer une augmentation des revenus et des bénéfices. »

Faits saillants du trimestre et de l'année terminés le 31 janvier 2014

Pour le **trimestre** terminé le 31 janvier 2014, les revenus ont augmenté de 111,4 millions de dollars, ou 14,1 %, pour atteindre un résultat trimestriel record de 902,9 millions, comparativement à 791,5 millions pour la période correspondante de l'année précédente. De cette augmentation, 53 millions proviennent de fluctuations favorables des taux de change, essentiellement en raison de l'appréciation du dollar américain et de l'euro par rapport au dollar canadien.

Pour l'année financière terminée le 31 janvier 2014, les revenus ont augmenté de 297,9 millions de dollars, ou 10,3 %, pour atteindre 3 194,1 millions, comparativement à 2 896,2 millions pour l'année financière précédente. La croissance des revenus a été limitée par la cessation des activités liées aux bateaux sport au cours de l'AF13, qui comptaient pour 74 millions en revenus pour l'exercice terminé le 31 janvier 2013. Si l'on exclut ce facteur, les revenus ont augmenté de 13,2 %, ou 371,9 millions de dollars. De cette augmentation, 114 millions proviennent de fluctuations favorables des taux de change, essentiellement en raison de l'appréciation du dollar américain et de l'euro par rapport au dollar canadien.

DONNÉES SUR LE RÉSULTAT NET

	Trimestres terminés les		Exercices terminés les	
_	31 janvier	31 janvier	31 janvier	31 janvier
(en millions de dollars canadiens)	2014	2013	2014	2013
		(Retraité) ^[2]		(Retraité) ^[2]
Revenus par catégorie		,		
Produits saisonniers	406,4	371,0	1 136,2	1 056,9
Produits toutes saisons	272,5	223,4	1 204,9	1 045,7
Systèmes de propulsion	75,3	70,2	343,7	333,8
PAV	148,7	126,9	509,3	459,8
Revenus totaux	902,9	791,5	3 194,1	2 896,2
Coût des ventes	679,7	593,0	2 386,4	2 158,5
Marge brute	223,2	198,5	807,7	737,7
En pourcentage des revenus	24,7 %	25,1 %	25,3 %	25,5 %
Total des charges d'exploitation	145,0	127,4	512,6	518,0
Bénéfice d'exploitation	78,2	71,1	295,1	219,7
Frais financiers nets	15,1	16,8	62,0	60,7
(Gain) perte de change sur la dette à long terme	52,9	(1,2)	96,4	(3,6)
Augmentation de la juste valeur des actions ordinaires	_	4,8	19,6	11,0
Résultat avant impôt	10,2	50,7	117,1	151,6
Charge d'impôt	16,5	14,9	57,4	32,4
Résultat net (perte nette)	(6,3)	35,8	59,7	119,2
BAIIA ^[1]	106,0	87,5	370,6	293,8
BAIIA normalisé ^[1]	106,0	87,8	380,2	335,0
Résultat net normalisé ^[1]	48,3	36,5	168,3	146,7
Bénéfice normalisé par action – de base ^[1]	0,41	0,36	1,50	1,44
Bénéfice normalisé par action – dilué ^[1]	0,41	0,35	1,49	1,43

Le BAIIA, le BAIIA normalisé, le résultat net normalisé et le bénéfice normalisé par action sont des mesures utilisées par la Société pour évaluer sa performance opérationnelle, mais non définies par les normes IFRS. Le BAIIA s'entend du résultat net avant les frais financiers, les produits financiers, la charge (l'économie) d'impôt, la charge d'amortissement et (le gain) la perte de change sur la dette à long terme. Le BAIIA normalisé s'entend du résultat net avant les frais financiers, la charge (l'économie) d'impôt, la charge d'amortissement, (le gain) la perte de change sur la dette à long terme, l'augmentation de la juste valeur des actions ordinaires rachetables et les éléments exceptionnels ou non récurrents. Le résultat net normalisé s'entend du résultat net avant (le gain) la perte de change sur la dette à long terme, l'augmentation de la juste valeur des actions ordinaires rachetables et les éléments exceptionnels ou non récurrents ajustés pour tenir compte de l'incidence fiscale sur ces éléments. Le bénéfice normalisé par action – de base et le bénéfice normalisé par action – de base et le bénéfice normalisé par le nombre moyen pondéré d'actions de base et d'actions diluées.

Retraité pour tenir compte de l'application des modifications à IAS 19, Avantages du personnel, décrites à la note 2a) des états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 janvier 2014.

PORTRAIT DU TRIMESTRE PAR CATÉGORIE

Produits saisonniers

Les revenus tirés des produits saisonniers ont augmenté de 35,4 millions de dollars, ou 9,5 %, pour se chiffrer à 406,4 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 janvier 2014, comparativement à 371,0 millions pour la période correspondante terminée le 31 janvier 2013. L'augmentation des revenus est principalement attribuable à la hausse des ventes de motomarines, partiellement contrebalancée par une combinaison défavorable de l'offre de produits. L'augmentation des revenus comprend une fluctuation favorable des taux de change de 20 millions de dollars.

Les ventes au détail de produits saisonniers en Amérique du Nord, à l'exclusion des bateaux sport, ont augmenté d'un niveau de pourcentage se situant dans le bas de la tranche de 10 à 20 % comparativement au quatrième trimestre de l'exercice 2013.

Produits toutes saisons

Les revenus tirés des produits toutes saisons ont augmenté de 49,1 millions de dollars, ou 22,0 %, pour atteindre 272,5 millions pour le trimestre terminé le 31 janvier 2014, comparativement à 223,4 millions pour la période correspondante terminée le 31 janvier 2013. Cette augmentation est principalement attribuable à une hausse des ventes en gros et à la composition favorable de l'offre de véhicules côte à côte, qui tient à l'ajout de modèles comme le Can-Am Maverick à deux et à quatre passagers. De cette augmentation, 18 millions proviennent de fluctuations favorables des taux de change.

Les ventes au détail de produits toutes saisons en Amérique du Nord ont augmenté d'un niveau de pourcentage se situant au bas de la tranche de 10 à 20 % comparativement au quatrième trimestre de l'exercice 2013.

Systèmes de propulsion

Les revenus tirés des systèmes de propulsion ont augmenté de 5,1 millions de dollars, ou 7,3 %, pour se chiffrer à 75,3 millions pour le trimestre terminé le 31 janvier 2014, comparativement à 70,2 millions pour la période correspondante de l'année précédente. Cette augmentation des revenus est principalement attribuable à une fluctuation favorable des taux de change de 7 millions.

PAV (pièces, accessoires et vêtements)

Les revenus tirés des PAV ont augmenté de 21,8 millions de dollars, ou 17,2 %, pour atteindre 148,7 millions pour le trimestre terminé le 31 janvier 2014, comparativement à 126,9 millions pour la période correspondante de l'année précédente. Cette augmentation découle principalement de la hausse des ventes de PAV, elle-même due aux fortes ventes de produits toutes saisons et de produits saisonniers. Cette hausse des revenus comprend une fluctuation favorable des taux de change de 8 millions de dollars.

La **marge brute** a augmenté de 24,7 millions de dollars, ou 12,4 %, pour se chiffrer à 223,2 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 janvier 2014, comparativement à 198,5 millions pour la période correspondante de l'année précédente. Le pourcentage de marge

brute a diminué de 40 points de base, passant ainsi de 25,1 % à 24,7 % par rapport au trimestre terminé le 31 janvier 2013. La diminution du pourcentage de marge brute est principalement attribuable à une combinaison défavorable de l'offre, surtout des produits saisonniers; aux dépenses additionnelles pour le transfert des activités de fabrication des motomarines à l'usine de Querétaro, au Mexique; aux rajustements liés aux garanties; et à la hausse des coûts liés aux programmes de ventes de produits toutes saisons. La diminution a été partiellement compensée par une fluctuation favorable des taux de change de 20 millions de dollars.

Les **charges d'exploitation** ont augmenté de 17,6 millions de dollars, ou 13,8 %, pour s'établir à 145 millions pour le trimestre terminé le 31 janvier 2014, comparativement à 127,4 millions pour la période correspondante de l'année précédente. Cette augmentation découle principalement d'une fluctuation défavorable des taux de change de 14 millions et de la hausse des investissements dans des projets de recherche et de développement pour alimenter la croissance de la Société, partiellement compensées par une diminution des dépenses variables liées à la masse salariale.

Le **résultat net normalisé** a augmenté de 11,8 millions de dollars pour s'établir à 48,3 millions pour le trimestre terminé le 31 janvier 2014, comparativement à 36,5 millions pour la période correspondante de l'année précédente. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des ventes en gros de produits saisonniers, de produits toutes saisons et des PAV connexes, ainsi qu'à une fluctuation favorable des taux de change.

Perspectives pour l'année financière 2015

La Société prévoit dans ses perspectives pour l'AF15 une augmentation des revenus et du résultat net normalisé entre 9 % et 13 % et entre 10 % et 17 % respectivement, comparativement à l'AF14. Les cibles incluent des hypothèses ayant trait à une diminution des revenus et de la rentabilité découlant d'une incertitude géopolitique accrue en Russie.

Le tableau ci-dessous présente les cibles financières de BRP pour l'AF15 par rapport aux résultats de l'AF14. Les cibles individuelles se fondent sur les taux de change actuels et ne rendent pas compte de l'effet des fluctuations des taux de change.

Éléments financiers	Cibles pour l'AF15 par rapport aux résultats de l'AF14
Revenus	
Produits saisonniers	En hausse de 5 à 10 %
Produits toutes saisons	En hausse de 12 à 15 %
Systèmes de propulsion	En hausse de 7 à 10 %
PAV	En hausse de 10 à 15 %
Revenus totaux de la Société	En hausse de 9 à 13 %
BAIIA normalisé	En hausse de 11 à 15 %
Taux d'imposition effectif ^[1]	26 à 27 %

Résultat net normalisé ^[2]	En hausse de 10 à 17 %	
Bénéfice normalisé par action – dilué	1,55 à 1,65 \$ (En hausse de 10% à 17%) ^[3]	
Acquisitions d'immobilisations	165 à 175 millions de dollars	

^[1] Taux d'imposition effectif calculé en fonction d'un bénéfice normalisé avant impôt

Hypothèse de charge d'amortissement de 116 millions de dollars.

La première moitié de l'AF15 devrait être affectée par les frais associés au transfert des activités de distribution des PAV à un tiers, les retards de livraison de motomarines dus aux difficultés imprévues d'accroissement de la production à l'usine de Querétaro, et l'incertitude géopolitique en Europe de l'Est. Dans ces conditions, la Société s'attend à ce que les revenus et le BAIIA normalisé du trimestre qui prendra fin le 30 avril 2014 diminuent d'environ 5 à 10 % et de 50 % respectivement, comparativement à la période correspondante de l'année précédente.

Les prévisions ci-dessus ont été établies à l'aide d'un certain nombre d'hypothèses économiques et de marché, y compris des hypothèses concernant la conjoncture économique des pays dans lesquels la Société exerce ses activités, la fluctuation des taux de change, la concurrence et les lois fiscales applicables aux activités de la Société. La Société tient à rappeler que les hypothèses utilisées pour préparer les prévisions pour l'AF15, bien qu'elles étaient raisonnables au moment où elles ont été établies, pourraient s'avérer incorrectes ou inexactes. Les prévisions ci-dessus ne tiennent pas compte non plus de l'incidence que pourraient avoir d'éventuels éléments non récurrents ou exceptionnels ou de nouvelles ententes commerciales importantes, cessions, fusions, acquisitions ou autres regroupements d'entreprises ou transactions susceptibles d'être annoncés ou de se produire après le 28 mars 2014. L'incidence financière de telles transactions et de tels éléments non récurrents ou exceptionnels peut être complexe et dépend des faits qui se rattachent à chacun d'entre eux. Nous ne pouvons donc décrire l'incidence prévue de façon complète ou la présenter de la manière dont nous présentons les risques connus auxquels sont exposées nos activités. Par conséquent, les résultats réels pourraient différer considérablement de nos attentes énoncées dans le présent communiqué de presse. Les perspectives constituent des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables et doivent être lues parallèlement à la rubrique Avertissement concernant les énoncés prospectifs.

Conférence téléphonique et webdiffusion

À 10 h aujourd'hui même (HE), BRP Inc. tiendra une conférence téléphonique et une webdiffusion pour traiter de ses résultats du quatrième trimestre et de l'AF14. La conférence sera animée par José Boisjoli, président et chef de la direction, et par Claude Ferland, chef de la direction financière. Un diaporama et le lien vers la webdiffusion seront affichés sur la page Investisseurs du site web de BRP, au www.brp.com, sous l'onglet Calendrier des événements.

Pour écouter la version intégrale de la conférence téléphonique, composez le 1-514-861-4190, le 1-877-461-2815 (sans frais en Amérique du Nord) ou le +00.800.9559.6853 (hors Amérique du Nord). Pour écouter la conférence en anglais seulement, composez le 1-514-861-1681, le 1-800-766-6630 (sans frais en Amérique du Nord) ou le +00.800.2787.2090 (hors Amérique du Nord). Enfin, pour écouter la conférence en français seulement, composez le 1-514-392-9196,

^[3] L'augmentation de 10 à 17 % présume d'un nombre moyen pondéré constant d'actions diluées de 118,9 millions d'actions pour l'exercice financier 2015 et l'exercice financier 2014.

le 1-866-542-4146 (sans frais en Amérique du Nord) ou le +00.800.7701.8886 (hors Amérique du Nord). Demandez l'événement 4186521.

La rediffusion de la webdiffusion sera mise en ligne deux heures après l'événement pour 30 jours.

À propos de BRP

BRP Inc. (TSX:DOO) est un chef de file mondial en conception, développement, fabrication, distribution et commercialisation de véhicules récréatifs motorisés et de systèmes de propulsion. Son portefeuille comprend les motoneiges Ski-Doo et Lynx, les motomarines Sea-Doo, les véhicules tout-terrain et les véhicules côte à côte Can-Am, les roadsters Can-Am Spyder, les moteurs hors-bord Evinrude ainsi que les moteurs Rotax pour les karts, motocyclettes et petits avions ainsi que les systèmes de propulsion à jet pour bateaux. BRP conçoit également sa propre gamme dédiée de produits de pièces, accessoires et vêtements. Avec des revenus annuels de plus de 3 milliards de dollars provenant de ventes dans 105 pays, la Société emploie environ 7 100 personnes à travers le monde.

www.brp.com @BRPNews

Sea-Doo, Ski-Doo, Lynx, Evinrude, Can-Am, Rotax et le logo BRP sont des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses filiales.

-30 -

Renseignements

Pascal Bossé
Directeur corporatif
Communications, Af

Communications, Affaires publiques et Relations avec les investisseurs

Tél.: 450-532-6466 pascal.bosse@brp.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains renseignements contenus dans le présent communiqué, y compris les énoncés se rapportant à nos perspectives pour l'année financière 2015 (notamment les revenus, la marge brute, les charges d'exploitation, le BAIIA normalisé, le taux d'imposition effectif, le résultat net normalisé et le bénéfice normalisé par action), ainsi que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques constituent des « énoncés prospectifs » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « prévoir ». « pouvoir ». « devoir ». « s'attendre à ». « planifier ». « avoir l'intention de ». « tendances », « indications », « croire », « être d'avis », « estimer », « perspectives », « prévisions », « projets », « probable », « potentiel » ou « éventuel », au futur ou au conditionnel, à la forme affirmative ou négative, ou à l'emploi de leurs variantes ou de termes comparables. De par leur nature, les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que particulières. BRP met le lecteur en garde contre le fait que ces hypothèses pourraient ne pas s'avérer et qu'en raison de la conjoncture économique actuelle, ces hypothèses, qui étaient raisonnables au moment où elles ont été formulées, comportent un degré plus élevé d'incertitude. Ces énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur et comportent des risques, des incertitudes et d'autres éléments, connus ou non, qui pourraient faire en sorte que les résultats ou le rendement réels de la Société ou du secteur des sports motorisés diffèrent considérablement des perspectives ou des résultats ou du rendement futurs sous-entendus par ces énoncés. Les principales hypothèses ayant servi à formuler les énoncés prospectifs sont décrites ci-après.

Principales hypothèses

Les perspectives financières pour l'AF15 ont été établies à l'aide d'un certain nombre d'hypothèses économiques et de marché, y compris des hypothèses concernant la conjoncture économique des pays dans lesquels la Société exerce ses activités, la concurrence, les lois fiscales applicables aux activités de la Société et les fluctuations des taux de change. En outre, de nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le degré d'activité, les réalisations ou le rendement réels de la Société ou les événements ou faits nouveaux à venir diffèrent considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus par les énoncés prospectifs, notamment les facteurs suivants : l'incidence de conditions économiques défavorables sur les dépenses à la consommation; le fléchissement de l'acceptation sociale des produits de la Société; la fluctuation des taux de change; les niveaux d'endettement élevés; l'indisponibilité de capitaux supplémentaires; les conditions météorologiques défavorables; les fluctuations saisonnières des ventes; l'incapacité de la Société à se conformer aux lois qui portent sur la sécurité des produits, la santé. l'environnement et la pollution par le bruit: la dépendance envers des concessionnaires, des distributeurs, des fournisseurs, des sources de financement et d'autres partenaires stratégiques qui peuvent craindre certaines conditions économiques: l'importance des frais fixes; l'incapacité de concessionnaires et de distributeurs à obtenir un accès convenable à du capital: la survenance de difficultés d'approvisionnement, la résiliation ou l'interruption d'ententes d'approvisionnement ou encore l'augmentation du coût des matériaux; les clauses restrictives contenues dans les accords de financement et autres contrats importants conclus par la Société; la concurrence que subissent les gammes de produits de la Société; la perte des services de hauts dirigeants ou d'employés qui possèdent une connaissance du marché et des compétences techniques spécialisées; l'incapacité à maintenir et à améliorer la réputation et les marques; l'issue défavorable à la Société d'une réclamation importante liée à la responsabilité du fait des produits; les réclamations liées à la garantie des produits ou les rappels de produits qui donnent lieu à des réparations ou à des remplacements importants de produits; la dépendance envers un réseau de concessionnaires et de distributeurs indépendants pour s'occuper de la distribution au détail des produits; la dépendance envers les relations avec les clients pour la vente d'équipement d'origine; une mauvaise gestion des stocks; les risques liés aux activités internationales; l'incapacité à améliorer les produits existants ou à créer et à commercialiser de nouveaux produits; la protection des droits de propriété intellectuelle; la défaillance de systèmes de technologie de l'information: la baisse du prix d'anciennes versions de produits vendus sur le marché d'occasion et l'offre excédentaire des concurrents; l'incapacité de mettre fructueusement en œuvre la stratégie de fabrication; la modification des lois fiscales ou l'existence d'obligations fiscales imprévues; l'augmentation des coûts du carburant; la détérioration des relations entretenues avec les employés; le passif des régimes de retraite; les catastrophes naturelles; la nonsouscription d'une assurance convenable; les dépenses liées aux sociétés ouvertes; l'exercice des activités par l'intermédiaire de filiales et l'influence importante de nos actionnaires principaux détenant des actions à droit de vote

BRP n'a pas l'intention et décline toute obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements futurs ou de changements de situations ou de prévisions, sauf si elle y est tenue par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Si BRP décidait de mettre à jour un énoncé prospectif, il ne faudrait pas en conclure qu'elle fera d'autres mises à jour relatives à cet énoncé, à des questions connexes ou à tout autre énoncé de nature prospective.